

# LA CARTE PRIVILÈGE LA CARTE PRIVILÈGE ELITE FORMATION



## RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS

01 48 78 16 95  
contact@eliteformation.com



## POUR LES ENTREPRISES : LES AVANTAGES DE «LA CARTE PRIVILÈGE »

- Des tarifs préférentiels \*
- Une aide pour optimiser votre budget formation\*\*
- Une assistance « référentiels de compétences et GPEC »\*\*\*

### \* DES TARIFS PREFERENTIELS

1. Vos remises s'accumulent au rythme de vos commandes sur les formations inter-entreprises. Pour la saison 2011/2012 le barème est le suivant :

- De 2 à 5 participations - 5% par participation
- De 6 à 10 participations - 10% par participation
- De 11 à 15 participations - 15% par participation

2. Chaque mois, la lettre d'information vous indique les formations privilèges du mois qui ouvrent droit à des tarifs avantageux aux possesseurs «La Carte Privilège».

### \*\* UNE AIDE POUR OPTIMISER VOTRE BUDGET FORMATION

Nous vous conseillerons sur le dispositif le plus avantageux pour optimiser votre budget formation (inter/intra/PP ...). Nous vous informerons sur l'évolution de votre compte et de vos avantages cumulés régulièrement.

### \*\*\* UNE ASSISTANCE « REFERENTIELS DE COMPETENCES ET GPEC »

L'équipe d'ELITE Formation est à votre disposition pour vous aider à bâtir les parcours de formations de vos collaborateurs, relevant des différents métiers de branches qui concernent nos formations. Notre implication quotidienne dans l'étude de l'évolution des métiers et des compétences fondamentales ; notre travail de veille juridique et réglementaire sur les mécanismes de formation et de GPEC peuvent, nous le souhaitons, vous aider au quotidien.